

Les fossoyeurs de l'Assurance Maladie !

L'INC Maladie du 17 décembre s'est tenue dans une ambiance tendue en présence du DG de la CNAM Thomas Fatome et de son staff : A. Combas-Richard, R. Vieau, B. Boité.

La FNPOS CGT n'a cessé tout au long de la séance de dénoncer et interpellier la Direction de la CNAM sur les différents sujets qui font partie de leur stratégie globale de casse de l'Assurance Maladie et de mise en danger des personnels et des usagers.

Face à nos interventions qui avaient pour but de remettre l'humain au centre de nos discussions, malheureusement et comme à son habitude la CGT s'est confrontée à l'inhumanité la plus totale de la Direction de la CNAM.

La réponse de la CNAM est tout simplement mensonge et mépris assumé sur tous les sujets :

- Malgré une expertise qui démontre la dangerosité de vouloir **supprimer le service médical** et une opposition ferme des personnels des DRSM, Thomas Fatome poursuit son passage en force en essayant de passer par décret.
- La **fermeture des centres de santé** en Ile de France et le licenciement de son personnel sont justifiés honteusement par la Direction de la CNAM par une logique purement comptable au mépris des valeurs de la Sécurité Sociale. Cette décision assumée par Thomas Fatome est une nouvelle attaque brutale contre le personnel qui va perdre son travail et contre les assurés qui n'auront plus accès à des soins de qualité.
- Malgré les alertes répétées de la FNPOS CGT depuis plusieurs mois, avant même le début du **déploiement d'ARPEGE**, et même face aux témoignages de nos camarades de la CPAM 44 présents dans la délégation CGT qui ont exposé la réalité de la situation : souffrance et détresse des



collègues et des assurés qui subissent le déploiement dans les 2 caisses pré-séries (CPAM 44 et 85), le Directeur de la CNAM minimise cette situation catastrophique qu'il considère en voie de normalisation, à l'appui d'un document creux. N'ayant aucun moyen de garantir le bon fonctionnement du logiciel, il devra assumer que leur souffrance va se poursuivre début 2025.

La situation actuelle était prévisible quand on connaît l'historique du prestataire SOPRA STERIA avec entre autres ARPEGE TI et des fiascos répétés sur d'autres marchés publics comme celui du Ministère des Armées pour la paie des militaires en 2012.

- Face aux faits exposés en séance au sujet de la **répression syndicale** à l'encontre de la CGT dans différents organismes, la Direction de la CNAM n'a même pas daigné commenter et s'est cachée dans un silence complice.

Avant la fin de la séance, Thomas Fatome s'est enfuit lâchement alors que nous l'interpellions sur sa responsabilité dans la politique actuelle de casse de l'Assurance Maladie et la mise en danger manifeste des salariés et des assurés. Les membres de la délégation CGT ont donc quitté la séance et tenté de continuer d'interpeller le Directeur de la CNAM dans les couloirs de l'UCANSS, ils se sont retrouvés face aux **forces de l'ordre à l'intérieur même des locaux de l'UCANSS**. Drôle de conception du dialogue social et symbole ultime de la lâcheté de ces Directions prêtes à tout pour détruire la sécurité sociale.